CÔTÉ MORANCÉ

#28

LE MAGAZINE COMMUNAL

Le Géoparc Beaujolais

morance.fr

9 février 2024 Spectacle Tourne le Monde Compagnie du Bazar au Terminus

Retour sur un voyage au bout du monde. Véritable voyage sonore et culturel, ce spectacle a emmené petits et grands au cœur de la culture musicale de chaque pays traversé. Ce duo vocal aux multiples langages nous a invité à partager les chants et les paroles de peuples proches ou lointains.

Le Conseil Municipal des Enfants

Les enfants, toujours actifs dans la commune, après avoir fait carnaval à la maison Béatrice, ils se retrouvent aux classes avec nos ainés ! Puis ils préparent les JO... En projet : le fleurissement avec les services techniques, la rencontre avec les autres CMJ à la CCBPD, la visite de l'hôtel du Département et la visite des locaux de la Région... Une formation PSC1 est aussi proposée au CMAdo en juin. De belles actions citoyennes pour des enfants impliqués dans leur commune.

Décembre 2023 Apéro Citoyen

À chaque changement de saison **l'Apéro Citoyen** est l'occasion de rassembler la population et les élus sous le signe de la convivialité et d'échange constructifs. L'Apéro Citoyen d'hiver a réuni les acteurs de la maison de santé. Celui de printemps était consacré à la découverte du projet tiers lieu "Maison Bernoud". Le prochain Apéro Citoyen d'été aura lieu le **dimanche 16 juin à 11 h dans le nouveau bâtiment scolaire.** Enfin l'Apéro Citoyen d'automne aura lieu le **dimanche 22 septembre.**

Les ateliers mémoire "La Ruche à Neurones" de Morancé

Vous cherchez à maintenir votre mémoire en forme et stimuler votre esprit ? Nos ateliers mémoire sont là pour vous. Dans une ambiance conviviale et chaleureuse, nos deux animatrices vous proposent chaque année des activités ludiques et efficaces lors de séances adaptées et ouvertes à tous. La prochaine session est prévue de septembre 2024 à février 2025. Pour vous inscrire ou obtenir de plus amples informations, contactez Madame Habiba AOULMI soit par téléphone au **04 78 86 63 23 ou par mail : ccas@mairie-morance.fr.**

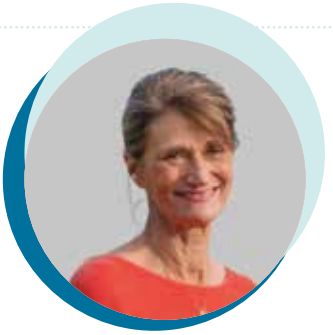

Claire Peigné
Maire de Morancé

Madame, Monsieur,
chers Morancéens,
chères Morancéennes

Avec une nouvelle édition de notre magazine municipal, chacun de vous pourra découvrir la vie de notre commune, de nos associations et de notre territoire.

Un focus particulier sur le GéoParc, la rénovation du musée des Pierres Folles qui prend le nom de "Fossilea", le partenariat avec la Fondation du Patrimoine pour la restauration de la source de Fontjards, la réouverture de "La Diligence" devenue "l'Auberge", des évènements aussi à partager ensemble avec Terre de Jeux autour des Jeux Olympiques et paralympiques...

Un coup de projecteur pour les écoliers de la classe CM1-CM2, lauréats du concours national Ecoloustics !

Les actualités ne manquent pas et je remercie toutes celles et ceux qui ont contribué à la rédaction de ce magazine.

À très bientôt et bel été à chacun et chacune de vous.

Claire Peigné

Hôtel de ville
1, place de l'Église
69480 Morancé
04 78 43 67 30

SUIVEZ-NOUS

morance.fr

Magazine municipal d'information de Morancé
Parution trimestrielle. Édité à 1100 exemplaires • Hôtel de ville : 1, place de l'Église - 69480 Morancé
04 78 43 67 30 • Directeur de la publication Claire Peigné, Maire de Morancé • Photographies: Mairie de Morancé, istock sauf mentions spéciales • Charte graphique, mise en page & impression Pagina Communication • Imprimé sur un papier issu d'usines ISO 14 001 respectant les règles de la gestion forestière durable.

Bienvenue à l'Auberge

Après quatre ans de fermeture pour cause d'incendie, le restaurant "La Diligence", devenu "l'Auberge", situé route de Lucenay sur la RD 30 vient de réouvrir. Le nouveau Chef et responsable de ce restaurant, Cyrille BAUDOT, disciple d'Olivier PARA (il a effectué son apprentissage avec Olivier à la Diligence) veut proposer une cuisine authentique et moderne. Cuisine authentique pour tous les déjeuners du lundi au vendredi, avec une ouverture de 9 h à 15 h et moderne, avec des recettes "revisitées", notamment pour les dîners des jeudis et vendredis soir (ouverture de 19 h à 22 h). Tous les plats proposés seront composés de produits locaux et de saison, les vins sont également issus de la production de viticulteurs de Beaujolais des Pierres Dorées (Morancé et Lucenay). Cyrille précise qu'il est bon saucier (comme doivent l'être tous les cuisiniers dignes de ce nom) et qu'il est très attentif à la décoration et au dressage des assiettes !

L' Auberge, 10 route de Lucenay à Morancé
04 74 72 96 52
auberge.baudot@outlook.fr

Nouveau praticien à Morancé

"Le Shiatsu, un art de vivre qui donne de la vie à vos années". Maryline est énergéticienne, praticienne en Shiatsu depuis 25 ans certifiée par la Fédération de Shiatsu Traditionnel. Conseillère en Fleurs de Bach et formée en E.F.T. pour accompagner vos états émotionnels prégnants. Cette expérience de 25 ans est accompagnée d'une formation en Chrononutrition, qui soutient votre équilibre alimentaire, et vous aide dans la perte de poids.

Rendez-vous du mardi au jeudi de 10 h à 18 h 30
Le vendredi et samedi matin de 10 h 00 à 13 h 00
à compter du 4 juin 2024
06 63 03 47 69

MNZ BEAUTÉ

On entre à l'institut MNZ comme dans un cocon. C'est blanc et rose, c'est lumineux, un petit espace dans lequel on se sent bien. Manon ALKAN MUNOZ vous y accueille chaleureusement. Elle a ouvert son institut en 2022 et un an et demi plus tard, il est l'endroit où l'on prend soin de soi à Morancé. "Auparavant, j'étais esthéticienne à domicile. C'est un métier que j'ai toujours voulu exercer car j'aime ce contact avec les femmes. C'est un métier d'écoute et d'attention" explique Manon. Le choix de Morancé s'est imposé quand la jeune femme a réalisé que le secteur était dépourvu de ce genre de commerce. "J'aime cette ambiance de proximité que créé un commerce dans un village. Il y a un lien très familial entre les gens. J'ai l'impression que mes clients se connaissent tous", poursuit-elle. Pour cette esthéticienne qui suit régulièrement des formations, son métier va au-delà d'une simple prestation d'esthétisme. Enfin, le fait d'être à l'extérieur du village ne constitue pas un inconvénient pour elle : "ma clientèle n'hésite pas à venir jusqu'à moi" conclue-t-elle en accueillant une nouvelle cliente avec un grand sourire.

MNZ Beauté - 22 Allée des Haies à Morancé

Infos élections
Élections Européennes

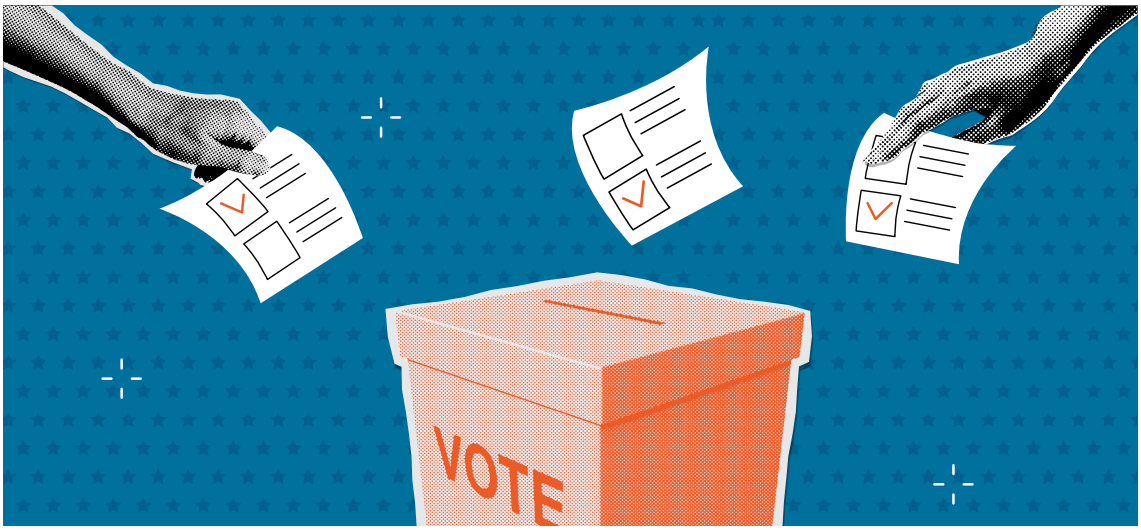

Les Elections Européennes auront lieu le dimanche 9 juin 2024 de 8 h à 18 h à la Salle des fêtes.

Vote par procuration :
Si vous êtes absent le jour du scrutin, vous pouvez donner procuration à une autre personne inscrite sur les listes électorales de la Commune.

La demande de procuration peut être formulée de deux manières différentes :

- Par télé-procédure Maprocuration : le mandant peut effectuer sa demande de procuration en ligne sur le site **www.maprocuration.gouv.fr**

Le mandant devra toutefois se déplacer à la Gendarmerie ou au Commissariat pour faire valider sa procuration.

- Au moyen d'un formulaire CERFA de demande de vote par procuration qui peut être :

• Soit téléchargé et imprimé
• Soit fourni par l'autorité habilitée (Gendarmerie ou Commissariat)

ATTENTION !

Nombre de procuration par personne :
Le jour du vote, **l'électeur chargé de voter à votre place ne peut avoir qu'une seule procuration établie en France.**
Avant de donner procuration, assurez-vous que votre mandataire ne dispose pas déjà d'une procuration d'un autre électeur.

Délais
Les démarches doivent être effectuées le plus tôt possible par le mandant pour tenir compte du délai d'acheminement de la procuration vers la mairie destinataire et de son traitement en mairie. En principe, une procuration peut être établie jusqu'à la veille du scrutin. Mais le mandataire risque alors de ne pas pouvoir voter si la commune n'a pas reçu à temps la procuration qui lui est destinée. **En effet, le défaut de réception de la procuration par la mairie empêcherait le mandataire de prendre part au vote.**

Cap sur les jeux 2024 !

La France accueille la plus grande manifestation sportive internationale avec les Jeux Olympiques et Paralympiques 2024. **Deux rendez-vous à ne pas manquer avec Morancé, ville labellisée "Terre de jeux 2024" pour participer à cette aventure unique !**

Le samedi 22 juin, les morancéen(ne)s, petits et grands, en solo ou en duo, pourront tenter de battre les records du monde dans plusieurs disciplines : athlétisme (saut en longueur, lancer de poids, lancer de disque...) basket, handball, tir à l'arc et plein d'autres sports.

Le programme de la journée :
- 14h - 18h : accueil et activités sportives
- 18h - 19h : remise des médailles et cérémonie de clôture avec défilé des participants
- 19h - 21h : verre de l'amitié et petite restauration
- 21h30 : projection en plein air d'un film sur la thématique du sport

Le samedi 7 septembre, rendez- vous pour les sports paralympiques à partir de 10h00 avec de nombreuses surprises à venir. Davantage d'informations à suivre.

Morancé, Terre de jeux 2024, a besoin de bénévoles !
Si vous êtes disponible, ne serait-ce qu'une heure dans la journée, merci de vous inscrire en utilisant le formulaire suivant : **Morancé participe à Terre de Jeux 2024** ou en flashant le QR code présent sur la dernière page de votre magazine.

Festi' vad
"En 2050, j'aimerai que Morancé soit..."

De quoi avons-nous réellement besoin pour un avenir désirable ?

Pour explorer cette problématique, **Ville & Aménagement Durable réunit en 2024 les professionnels du bâtiment et de l'aménagement autour du Festi'VAD.** Conçu comme une onde itinérante dans l'espace et le temps, le Festi'VAD propose d'introduire l'approche artistique pour nourrir une réflexion partagée sur les pratiques professionnelles et les futurs souhaitables.

4 juillet 2024 : Récit prospectif "Morancé"
Quelle stratégie territoriale pour concilier pression foncière/urbaine et préservation du cadre de vie ? Quels projets déployer pour répondre aux besoins des morancéens, actuels et futurs ? Quels choix prendre en matière de densification, de dynamisme commercial, d'attractivité touristique, de préservation de l'agriculture, de mobilité, etc. ? Tant de questions auxquelles l'équipe municipale cherche des réponses. En répondant au Festi'VAD, et plus particulièrement au RECIT PROSPECTIF, Morancé, impulse une démarche de prospective pour imaginer les futurs de sa commune. "En 2050, j'aimerai que Morancé soit..." De nombreux acteurs seront mobilisés pour partager leurs envies, leurs craintes, leurs compétences et ainsi tracer ensemble les lignes pour le futur de Morancé. Cet événement est organisé avec l'appui de la Guilde de l'Innovation.

Du côté de la médiathèque

L'inscription, **gratuite,** est nécessaire si vous souhaitez emprunter des documents.

- lorsque vous habitez dans le Rhône, **vous pouvez accéder gratuitement aux ressources numériques de la Médiathèque départementale** (vidéos : films, séries, documentaires ; presse ; formations ; musique ; livres numériques et audio). Profitez-en !

Pour cela, il vous suffit de **créer un compte lecteur** sur : **mediatheque.rhone.fr**

LE SAVIEZ-VOUS ?

- **tout le monde peut venir à la médiathèque sans être inscrit** pour : feuilleter un magazine, lire, travailler au calme, voir une exposition, participer à une animation...

- enfin, pour savoir quels sont les livres, magazines, CD, DVD disponibles à la médiathèque de Morancé et quelles sont les animations à venir, rendez-vous sur : **morance.bibenligne.fr**

À bientôt à la médiathèque !

Le brûlage des végétaux

La pratique du brûlage à l'air libre est interdite aussi bien en zone rurale qu'urbaine. Si l'attention portée à la préservation de la qualité de l'air progresse, cette interdiction reste encore mal connue de nos concitoyens. Le cadre réglementant l'interdiction du brûlage à l'air libre a fait l'objet d'évolution significatives en 2020. Il fait désormais l'objet d'un cadre légal (article L-541-21-1 du Code de l'environnement). Le brûlage des végétaux est passible d'une amende de 4e classe pouvant aller jusqu'à 750 € (sauf pour certains professionnels).

Les déchets verts sont à valoriser par le compostage, le broyage, le paillage et le mulching ou en dernier lieu en les déposant à la déchetterie.

Vis ma vie d'agriculteur !

En octobre 2022, une réunion était organisée dans différents villages, dont à MORANCÉ, à l'initiative de la chambre d'agriculture, avec l'association "Semons l'avenir" et le soutien de la Communauté de Communes sur le vivre ensemble dans nos campagnes. Afin de continuer cette démarche, le 27 avril dernier était organisée une opération, toujours sous l'égide de la Communauté de Communes, avec la chambre d'agriculture et l'association "Semons l'avenir", permettant aux visiteurs de découvrir, sous forme ludique, la vie d'un agriculteur, dans son exploitation. Cela a été l'occasion pour les habitants de nos villages de découvrir nos agriculteurs, de partager avec eux, d'échanger et de renouer une communication directe et ainsi de mieux les connaitre. Au programme : visites pédagogiques, parcours découverte pour se mettre dans les "bottes d'un agriculteur", dégustations... le tout GRATUITEMENT ! Plusieurs exploitants agricoles ont participé à cet évènement, répartis sur deux sites, dont un à Lucenay, le domaine RICHE qui a accueilli une centaine de familles. **Cette manifestation a également pour objectif de devenir un rendez-vous annuel entre le monde rural et nos habitants. Il s'inscrit dans l'agenda de notre Communauté de Communes et a pour but de renforcer le lien entre nos concitoyens et nos agriculteurs !**

Marché de Morancé

Le marché de MORANCÉ a lieu **tous les vendredis de 16h à 19h** sur la place de l'église.

Un poissonnier et un boucher devraient bientôt arriver sur le marché. Des emplacements sont encore disponibles ! N'hésitez pas à vous renseigner en Mairie pour venir proposer vos produits sur notre marché.

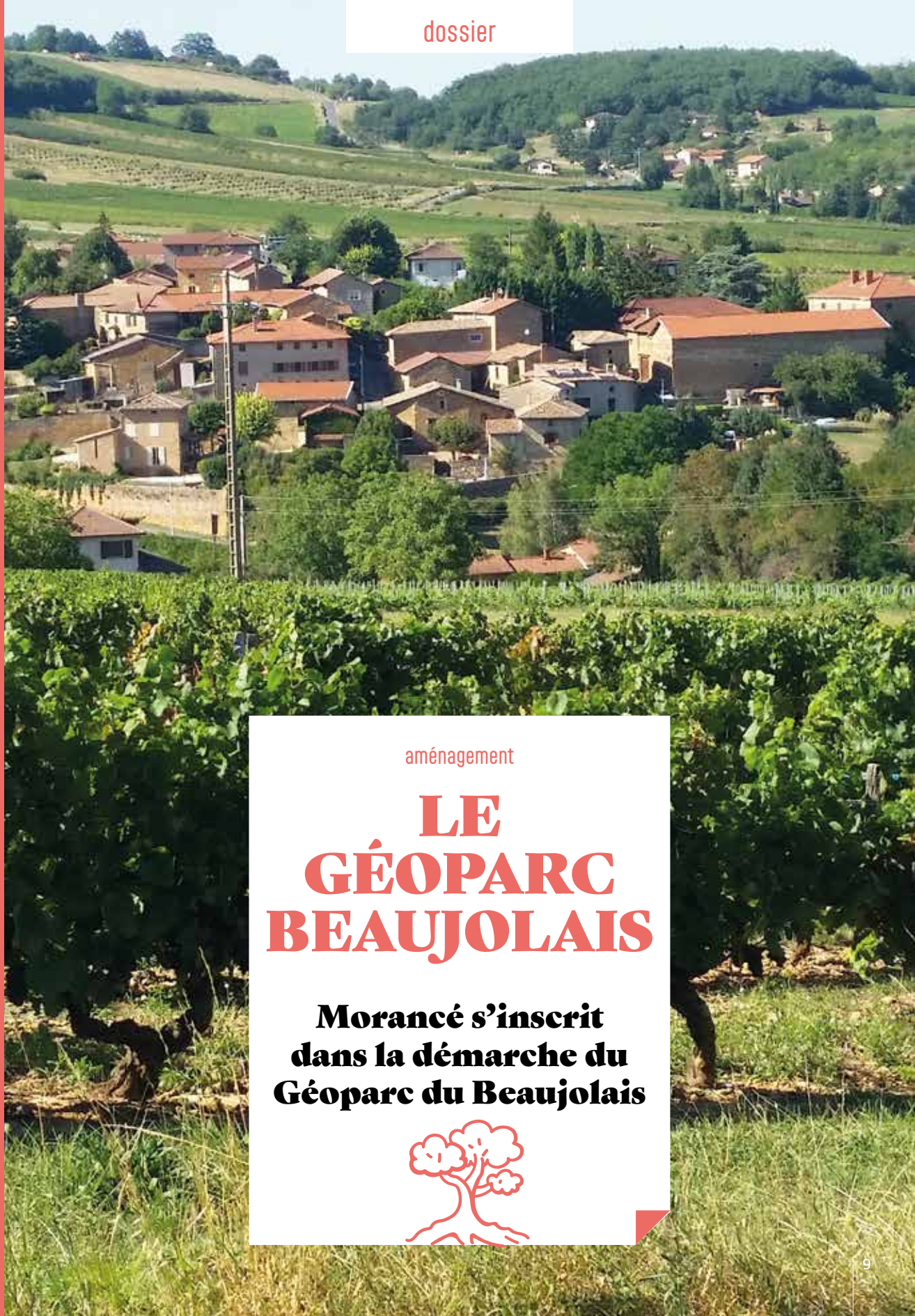

aménagement

LE GÉOPARC BEAUJOLAIS

Morancé s'inscrit dans la démarche du Géoparc du Beaujolais

GÉOPARC MONDIAL UNESCO BEAUJOLAIS

Le Géoparc en quelques mots

La démarche, portée par le Syndicat Mixte du Beaujolais auprès de l'UNESCO, a démarré en 2013 et la première labellisation a eu lieu en 2018, renouvelée en 2022, pour 4 ans, l'objectif étant de valoriser l'ensemble du territoire, de créer ou renforcer des liens entre ses différents acteurs. Cette labellisation est une reconnaissance, au plus haut niveau, du travail réalisé par les forces vives du Beaujolais !

Le périmètre du Géoparc regroupe 121 communes et un peu plus de 240 000 habitants sur 1 550 km². C'est une destination privilégiée pour les milliers de touristes qui viennent visiter cet ensemble naturel, paysager et patrimonial remarquable !

Pourquoi un Géoparc dans le Beaujolais ?

Connu dans le monde entier pour ses vins, le Beaujolais a hérité d'une des géologies les plus riches et complexes de France, et par certains aspects de la Terre ! La diversité de son sous-sol et de ses paysages est née de la convergence de nombreux phénomènes et structures géologiques qui laissent une empreinte marquée dans le cadre de vie des hommes et ce territoire. Cette histoire vieille de 500 millions d'années se conjugue ici au présent, dans les activités de l'Homme, l'Histoire, le Patrimoine, la Culture et la Vie de notre région. Une large part de son identité, de son passé et de son devenir émane de sa pierre : dorée, rouge, verte, blanche, grise ou noire, remarquablement mise en valeur dans l'architecture traditionnelle. Les ressources géologiques et hydrauliques faisaient et font toujours vivre l'industrie et l'artisanat tout comme elles déterminent la vocation des sols. Granites, schistes, calcaires et argiles des vignes et des vins, volcanites siliceuses des pâturages et de la forêt, alluvions fertiles des cultures de la plaine... Le Beaujolais s'enracine bien dans le cœur de la terre !

La stratégie du Géoparc beaujolais : des enjeux forts pour le territoire !

De grands enjeux communs se dégagent du réseau des Géoparcs mondiaux UNESCO et du territoire du Beaujolais :

- La sensibilisation du grand public et des scolaires aux enjeux environnementaux.
- La protection du patrimoine géologique dans un territoire en mouvement.

- Le déploiement du développement durable dans un contexte d'urgence climatique.
- La révélation de toute la richesse du Géoparc et le développement du géotourisme...

Pour développer notre Géoparc, le faire vivre, des actions ont été mises en place, portées par le Syndicat Mixte, par les mairies et par des bénévoles. ●

La source de fontjards

La création de Géosites

Qu'est-ce qu'un géosite ?

Dans le cadre du label Géoparc, un site peut être qualifié de Géosite au regard de son intérêt scientifique, sa rareté, sa portée éducative, sa valeur esthétique. C'est un lieu d'importance écologique, archéologique, historique et culturel. C'est un lieu qui permet d'observer des phénomènes géologiques remarquables reflétant l'histoire de la géologie. Il en existe une trentaine sur le territoire du Beaujolais.

L'un des plus importants est l'Espace Pierres Folles, en total refondation, et qui devrait réouvrir à la fin du premier trimestre 2025. La réhabilitation de cet espace est portée par la Communauté de communes des Pierres Dorées. Il sera composé d'un espace musée interactif, d'un auditorium et d'un restaurant sur le toit ! Le nombre de visiteurs attendus est de 35 000 par an. La labellisation d'un Géosite est soumise à l'accord du comité scientifique du Géoparc et doit répondre à un cahier des charges précis. **Pour Morancé, notre projet de Géosite est la source de Fontjards.**

La création de géo-événements sur l'ensemble du territoire :

En 2023, 82 géo-événements ont été réalisés dans les différents villages du Beaujolais ! Pour Morancé nous réaliserons notre 3e géo-évenement : **le samedi 1er juin prochain de 9 h à 15 h** dont le thème sera "Entre Pierre et eau, le petit patrimoine rural de Morancé".

Deux circuits sont proposés avec des énigmes ludiques, au départ de la place du village. Ils permettront de découvrir les hameaux de Saint Pierre et La Chapelle ainsi que notre patrimoine vernaculaire (murets, cadoles, croix, chirat, lavoir, fossés...). L'un des circuits, de 6 km est accessible aux familles avec enfants en bas âge. Au départ, un document sera remis aux participants avec les explications de tous lieux et objets remarquables à voir lors de de la promenade. Le film "le Petit Patrimoine rural du Beaujolais des Pierres Dorées et des Monts d'or" de Patrick HARANT sera projeté à la Mairie à **11 h et 13 h.** Il sera possible également de se restaurer au bar associatif "le BISTRO" qui proposera des planchas et des boissons.

La création de l'association "Les amis du Géoparc" composée de 150 bénévoles, dont le président est Daniel PACCOUD, est indispensable pour faire vivre le Géoparc ! Elle a pour vocation de contribuer à l'animation du territoire du Géoparc et participe à plus de 50 géo-èvenements par saison. Sous l'égide du syndicat mixte, les stands "Géoparc", tenus par des bénévoles, permettent de donner des informations sur les différentes roches qui reflètent l'histoire du Beaujolais et son incidence sur notre patrimoine, nos vins, nos cultures... ●

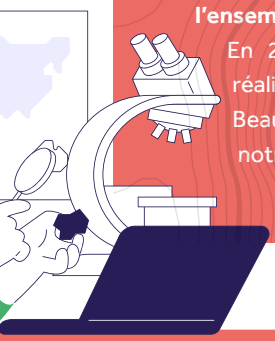

La source de Fontjards

UN PROJET DE GÉOSITE PORTÉ PAR LA COMMUNE

Avec le soutien de la fondation du patrimoine

Restaurer la source de Fontjards, c'est préserver un patrimoine emblématique et historique sur l'importance de l'eau dans la vie du village de Morancé. Un lieu de découvertes et de balades, un Géosite en projet au sein du Géoparc Beaujolais dans un cadre calme, naturel et apprécié des promeneurs.

Présentation du projet de restauration de la Source de Fontjards

Datant de 1861 le bâti actuel de la source est entièrement en pierre dorée maçonnée. Il permet le captage de la source ainsi que la régulation du débit et une décantation de l'eau avant répartition pour trois usages principaux : Le ruisseau de Fontjards, l'alimentation des bassins du Château de Beaulieu et jusqu'à la moitié du XX^{e} siècle en eau potable des fontaines du village. C'est un ouvrage remarquable et emblématique de Morancé par son bâti de 22 m de long, 3 m de large au niveau du captage et 1.50 m hors sol. Le captage est profond de plusieurs mètres à la résurgence. Votre aide par l'intermédiaire de la Fondation du Patrimoine participera aux travaux de maçonnerie portés par la commune de Morancé : reprise des joints et des fissures sur le tunnel principal et le fronton, à la remise en état des murets et portillons délimitant les parcelles de la Source et à un nouveau curage de la Source en particulier à la résurgence.

Le lieu et son histoire

La source de Fontjards a toujours fourni de l'eau potable aux Morancéens et aux villages voisins, ainsi que pour l'irrigation et le bétail. Jusqu'à la Révolution, elle fournit son énergie à 2 moulins appartenant au seigneur de Beaulieu et jusqu'au milieu du XXème elle alimenta les 8 lavoirs et les 14 fontaines de la commune. En 1747, le Marquis de Chaponay, seigneur de Beaulieu vend à Mr Millanois, directeur de la "Monnoye" de Lyon, les droits de puisage pour l'irrigation. Celui-ci, en 1772, les revend à 4 cultivateurs, le Marquis conservant ses droits pour Beaulieu. Ainsi apparaît le principe de répartition de l'eau pour chacun de ses usages.

Le maçon MARTAUD réalise en 1861 le captage, le tunnel et son fronton actuels ainsi que le système simple de partage de l'eau par cinquième. ●

Le projet de valorisation en GEOSITE

Le projet est d'inscrire la Source comme **géosite** du Géoparc Beaujolais (label de l'UNESCO), dont un des fleurons, le Musée des Pierres Folles, est à proximité. Des Géo-événements ont déjà été organisés sur la commune. Celui du **1er juin 2024** vous permettra de découvrir la source de Fontjards ainsi que le petit patrimoine bâti de Morancé. Le 1er juin 2024 sera lancé officiellement **la campagne de collecte par la Fondation du Patrimoine.** Ce beau projet est également soutenu par **le Département du Rhône.** C'est l'occasion aussi de permettre de belles découvertes et de balades dans un cadre agréable, calme et apprécié de tous, autour d'un site emblématique de l'utilisation de l'eau au fil des époques, marque du savoir-faire passé et symbolique du patrimoine vernaculaire de la commune et enfin promouvoir la dimension pédagogique forte des lieux sur l'eau, ressource indispensable et historique : Beaulieu, le ruisseau de Fontjards, les zones humides qui l'accompagnent et l'irrigation. ●

Matinée Nettoyage de Printemps

samedi 16 mars 2024

Le samedi 16 mars 2024 a eu lieu le traditionnel et annuel événement "Nettoyage de Printemps", organisé par les communes de BELMONT, CHAZAY, CIVRIEUX, LES CHERES, LUCENAY, MARCILLY, MORANCE et LOZANNE. Sur notre commune, si la participation a été relativement faible (dommage !) la "récolte" a été vraiment impressionnante, comme en témoignent les photos ci-jointes prises au Bois St Martin. En moins de deux heures, sur Morancé entre le centre- bourg, le bois St Martin et les tennis, **près d'une tonne de déchets a été évacuée,** sans compter les gravats et détritus de démolition abandonnés au lac des pêcheurs. **Tous nos remerciements aux participants de cette matinée, en particulier les membres de l'association de Chasse de Morancé, mais aussi à tous ceux qui, souvent le week-end, prennent le soin de ramasser et rassembler les déchets rencontrés lors de leurs balades ou de les signaler à la Mairie.** Ainsi, les lundis, nos équipes municipales en récupèrent près d'une benne complète. Verres, papiers, cartons, plastiques, gravats, végétaux, objets électroniques... sont encore souvent et de plus en plus jetés dans la nature, alors que bien des solutions de récupération, tri, recyclage et filières d'élimination existent et sont à disposition, comme nos déchetteries de CHAZAY et ANSE. Ainsi à la déchetterie de CHAZAY, les objets en état et recyclables peuvent aussi retrouver une seconde vie grâce à "La Recyclerie". ●

Le recyclage des déchets

Pour les professionnels du bâtiment, outre les déchetteries, les points de collectes de proximité sont référencés sur le site de **l'OCA Bâtiment :** Réseau des points de collecte - OCA Bâtiment (oca-batiment.org) ou de **la FFB :** Pour rappel, la recyclerie fonctionne sur les communes de Anse et de Chazay d'Azergues. Prochainement suivront celles de Theizé et Val d'Oingt. Les agents des déchèteries ont été formés pour l'organisation de cette nouvelle gestion des déchets.

Le dépôt sauvage

L'abandon de déchets, matériaux, liquides insalubres et tout autre type d'ordure est strictement illégal.
La loi s'applique du mégot jeté à terre jusqu'au dépôt sauvage de grandes quantités de déchets et gravats. Différentes amendes et peines judiciaires sont encourues allant de 135 Euros à 750 Euros. ●

Le nouveau bâtiment scolaire

bientôt prêt pour la prochaine rentrée

Les travaux arrivent à leur terme dans le nouveau bâtiment scolaire qui ouvrira ses portes pour la rentrée le **2 septembre** 2024. **Dimanche 16 juin,** à partir de 11 h, **l'apéro citoyen** se déroulera dans ce nouveau bâtiment, ce qui permettra à chacune et chacun, de découvrir cette réalisation soutenue par l'Europe, la Région Auvergne Rhône Alpes, le Département du Rhône et l'État.

Lauréats du concours départemental et national Écoloustics !

Les élèves de la classe de CM1-CM2 de l'école de Morancé désignés lauréats du concours départemental et national Ecoloustics !

"Notre école en 2043", c'est le numéro spécial des "Les Petits Ecolos", conçu et rédigé par les journalistes de la classe de CM1-CM2. Sur le transport, l'école, les bons gestes, nos journalistes en herbe décrivent leur vision du futur et proposent autant de bonnes idées... Un grand bravo à nos écoliers et l'équipe enseignante !

À noter

Le concours Écoloustics est organisé depuis 2017 par la Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies (FNCCR), à destination des élèves de cycle 3 (CM1, CM2 et 6e), et a pour objectif d'éduquer et d'éveiller aux grands enjeux de la transition énergétique.

Des nouvelles
de la voirie et des réseaux

Le suivi des travaux des réseaux pour une amélioration de la qualité et de la sécurité.

La commune a entrepris des travaux importants sur le réseau d'assainissement collectif de la rue de l'Amitié et la rue de l'Avenir pour rejoindre le réseau situé sur le chemin des Haies, un réseau ancien très abimé qui a donc été remplacé par un réseau en fonte avec mise en séparatif pour gérer les eaux pluviales. Par ailleurs, a été réalisée l'extension du réseau d'assainissement vers le futur centre œnotechnique du projet Salmanazar.

Tous ces travaux ont été financés par le budget assainissement sur les fonds propres sans recours à l'emprunt.

L'enfouissement des réseaux sur la partie sud RD30 entre le chemin de la Combe et le centre bourg a été de même un chantier conséquent qui contribue, avec la disparition des réseaux aériens, à une meilleure sécurité et un embellissement de nos entrées de village. ●

Révision du
Plan Local d'Urbanisme

À noter

Le registre de consultation est disponible en Mairie aux heures et jours habituels d'ouverture, soit du mardi au **samedi de 8h30 à 12h00, à partir du mercredi 29 mai 2024.** ●

LA MUTUELLE DES MONTS D'OR (MMO)

Le droit à la couverture santé pour tous ! Démarche soutenue par la commune de Morancé. Onze communes de notre bassin de vie portent un projet de mutuelle partagée depuis plusieurs années maintenant. Elles ont choisi de travailler ensemble, fédérées autour de ce projet d'une mutuelle intercommunale, solidaire et partagée d'abord avec la MTRL jusqu'en 2021 et depuis 2022 avec un nouveau dispositif "Ma Commune Ma Santé" porté par l'association ACTIOM. L'objectif commun est de proposer les garanties les mieux adaptées (options, tarifs, services et avantages complémentaires) auprès des administrés de 11 communes, dont Morancé. Une mutuelle ouverte à tous, des tarifs négociés et mutualisés au niveau national, le libre choix d'une formule adaptée aux besoins de chacun par les offres de plusieurs partenaires, une tarification simple pouvant générer une réelle économie sur les cotisations. Les contrats souscrits avec la MRTL ont été conservés.

Renseignements auprès du CCAS au 04 78 86 63 23 ou par mail ccas@mairie-morance.fr
Prise de rendez-vous directe et Service conseil-gestion soit par téléphone au 05 65 10 00 48 soit par mail : souscription@associationactiom.com ●

PLATEFORME DE SERVICES PARTAGÉS BIPPOP

La commune de Morancé (en partenariat avec la CCBPD) va proposer très prochainement, l'accès à la plateforme BipPop, une entraide à destination des séniors et personnes isolées.

Le principe : mettre en lien des personnes seules souvent âgées ou à mobilité réduite, avec des habitants qui ont envie de rendre des services bénévolement. Ceux-ci choisissent leur périmètre géographique, leurs jours de disponibilité, le type de tâches qu'ils souhaitent effectuer. Une ou plusieurs personnes assureront le standard téléphonique et mettront en lien les bénéficiaires et les bénévoles. Ce sont par exemple des petits services ponctuels du quotidien : aide aux courses, transporter une personne pour un rendez-vous médical, une visite de convivialité à domicile ou par téléphone, l'aide pour une tâche particulière ou pour un accompagnement en balade, ou encore du petit bricolage, une aide informatique ou administrative. Les bénévoles doivent signer une charte de bénévolat et respecter les règles mises en place par la plateforme. Le lancement est prévu **dès septembre 2024.** Une communication sera faite en amont. ●

CANICULE ET FORTE CHALEUR

INSCRIVEZ-VOUS !
La commune vous informe qu'un registre communal de recensement des personnes vulnérables (personnes âgées, handicapées, isolées, vivant à leur domicile) est ouvert en Mairie. En cas d'alerte canicule de niveau 3, une veille téléphonique sera mise en place, du lundi au vendredi. Cela permettra de savoir si vous avez des besoins particuliers et de rappeler les conseils à suivre lors d'épisode caniculaire.

Inscriptions auprès du CCAS au 04 78 86 63 23 ccas@mairie-morance.fr ●

PERMANENCE EVS DES PIERRES DORÉES

Votre interlocuteur EVS sera présent aux dates suivantes pour recevoir les habitants de Morancé afin de les aider dans leurs démarches administratives et sociales : les mardis 9 juillet, 10 septembre, 22 octobre et 3 décembre en Mairie. Renseignements auprès du CCAS au 04 78 86 63 23 ou par mail ccas@mairie-morance.fr ●

ÇA BOUGE
POUR LES CLASSES !

FÊTE DES CONSCRITS 2024

Le week-end des conscrits de Morancé, du vendredi 5 au dimanche 7 avril, a été une véritable célébration de l'amitié et de la tradition. Dès le vendredi soir le village s'est animé avec le défilé sur le thème "La 4 fait son cinéma" où l'on a pu voir des Charlots, Mario Kart, les gendarmes de Saint Tropez, Gigi, The Mask, Les indestructibles et des Ghorstbusters défiler joyeusement dans les rues ! Puis dimanche matin, coiffés de leur gibus, les conscrits ont défilé fièrement dans notre beau village, ajoutant une touche de nostalgie et de charme à cette tradition bien-aimée. "A Morancé on a la classe en 4" ●

CLASSE EN 7

À la suite de l'Assemblé Général du 26 janvier dernier, les rendez-vous de la classe en 7 sont actés : la paella le **7 septembre** et de nouveau la marche gourmande prévue le **6 octobre 2024.**

Belle réussite de cette activité, réservée à la classe en 7, mais qui a permis de se retrouver entre classards... en prévision de 2027 ! ●

MORANCÉ EN SCÈNE

L'association Morancé en scène installe son chapiteau pour un mois au Domaine de la Croix de l'Ange pour proposer aux enfants **des stages de cirque** en conditions réelles, inscriptions à la semaine au mois de juillet et propose **trois soirées spectacles : les samedis 29 juin, 6 et 20 juillet prochain. Venez nombreux !** ●

Comment nous joindre ?

Mairie de Morancé
1, Place de l'église
69480 Morancé
Tél. 04 78 43 67 30
contact@mairie-morance.fr
Accueil du mardi au samedi
de 8h30 à 12h
Plus d'infos sur :
www.morance.fr
www.facebook.com/pages/Mairie-de-Morancé

Autres permanences

Médiathèque
Mardi 16h à 18h
Mercredi 10h à 12h
et de 14h à 18h
Jeudi 16h à 18h
Vendredi 16h à 18h
Samedi 10h à 12h

Tél. 04 78 86 63 26

Urbanisme
Dépôt de déclaration préalable et permis de construire aux horaires d'ouverture de la mairie.
Renseignements uniquement par mail (urbanisme@mairie-morance.fr) ou sur RDV.
PLU disponible sur le site de la mairie.

Numéros utiles

Groupe scolaire
04 78 86 63 27
Restaurant scolaire
et périscolaire
04 78 86 63 28
CCAS **04 78 86 63 23**
Anse - Paroisse Saint Cyprien de Buisante
04 74 67 02 32

En cas d'urgence

Pompiers **18**
Gendarmerie **17**
SAMU **15**
Police Municipale
07 70 24 44 17
Centre anti poison (Lyon)
04 72 11 69 11
Urgence GRDF **0 800 473 333**
Dépannage ERDF
09 726 750 69

Services et professionnels de santé

ADMR Pommiers **04 74 62 21 65**
ADMR Anse **04 37 55 05 94**
Pharmacie **04 78 43 67 27**
Cabinet médical **04 78 43 06 50**
Cabinet dentaire **04 78 43 12 43**
Cabinet infirmier
04 78 43 19 96
Cabinet d'ostéopathie
04 78 43 62 32
Cabinet d'orthophonie
04 78 43 70 55
Grapho-thérapeute
06 30 02 18 05
Kinésithérapeute
07 86 89 49 42
MDR Anse **04 74 09 95 80**
Sage-Femme **06 20 81 53 20**
Service de soins infirmiers à domicile
04 74 60 29 67
Relation d'Aide et Thérapies Brèves
06 72 76 17 06
Micro-crèche Mini Pousse
04 78 47 59 63

Suivez l'actualité officielle de Morancé sur Panneau pocket
https://app.panneaupocket.com/ville/557985365-morance-69480
Appli à téléchager sur :
www.panneaupocket.com

État civil

Naissances

PROGREDI Liam
1er décembre 2023

TÉTARD Anna
8 décembre 2023

WITTHNELL May
14 janvier 2024

ARCAS POISSON Alma
31 janvier 2024

CHAMBODUT Théa
2 avril 2024

MOREL Leyho
18 avril 2024

Décès

DOSIÈRE Maurice
15 septembre 2023

RODRIGUEZ Blanca
3 décembre 2023

Mariages

BERNASCONI Paul et BLOCH Karine
9 décembre 2023

LOUBIGNES Christophe et CONTET Laurence
20 avril 2024

LANDRY Valérian et NICOLAS Orlane
27 avril 2024

SOUCHE Guillaume et COTTON Juliette
18 mai 2024

PERNIN Alexandre et TRIOLET Marion
18 mai 2024

Juin

Samedi 1er juin de 9h à 15h
GÉO EVÈNEMENT
Place de l'église
Mairie

Samedi 1er juin à 10h et 11h
CONTE MUSICAL POUR ENFANTS
Médiathèque

Dimanche 2 juin 7h30 – 18h
VIDE GRENIER
SDF et extérieurs
Sou des écoles

Samedi 8 juin 10h à 12h
ATELIER D'ÉCRITURE
Médiathèque

Samedi 8 juin
COLLECTE ÉPHÉMÈRE
Ateliers municipaux
CCAS

Dimanche 9 juin 8H – 18h
ELECTIONS EUROPÉENNES
SDF
Mairie

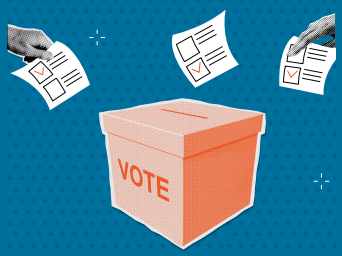

Dimanche 9 juin 9h à 13h
VENTE DE POULET BASQUAISE
Place de l'église
Classe en 1

Vendredi 14 juin à 19H
CAFÉ-THÉÂTRE
"UN ESPION PEUT EN CACHER UN AUTRE"
SDF
Mairie

Dimanche 16 juin à 11h
APÉRO CITOYEN
Nouveau bâtiment scolaire

Samedi 22 juin de 14h à 20h30
TERRE DE JEUX
Cour de l'école
Mairie

Mardi 25 juin à 18h
INAUGURATION "ALLÉES DORÉES"
Mairie

Samedi 29 juin à 21h
SPECTACLE "BOUCHES COUSUES"
MORANCÉ EN SCÈNE
Domaine de la Croix de l'Ange

Samedi 29 juin 10h à 16h
KERMESSE
École
Sou des écoles

Juillet

Vendredi 5 juillet à 17h
CONTES D'ÉTÉ
Médiathèque

Samedi 6 juillet à 21h
SPECTACLE « NICOLAS RIB'S »
Domaine de la Croix de l'Ange
Morancé en scène

Mercredi 10 juillet 10h et 11h
PARTIR EN LIVRE
LECTURES DANS L'HERBE
Médiathèque

Samedi 20 juillet à 21h
SPECTACLE "L'HOMME QUI A VU..."
Domaine de la Croix de l'Ange
Morancé en scène

Septembre

Samedi 7 septembre de 9h à 13h
FORUM DES ASSOCIATIONS
Place de l'église
Maire

Samedi 7 septembre de 10 à 11h
ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS
Place de l'église
CCAS

Samedi 7 septembre de 9h à 13h
TERRE DE JEUX
Place de l'église
Mairie

Mardi 10 septembre 8h20 à 17h30
SORTIE CROISIÈRE SEILLE LA TRUCHÈRE
Pont de Vaux
CCAS

Dimanche 22 septembre à 11h00
APÉRO CITOYEN
Mairie

Dimanche 29 septembre de 10h à 13h
BARBECUE SURPRISE
Place de l'Eglise
Classe en 2

MORANCÉ OLYMPIQUE

20 TERRE DE JEUX 24

LE 22 JUIN À PARTIR DE 14H

NOUS RECHERCHONS

DES BENEVOLES !

SCANNEZ-MOI